

NOTE d'INFORMATION

97.46

Décembre 1997

L'enseignement adapté du second degré

en 1996-97



DIRECTION
DE L'ÉVALUATION
ET DE LA PROSPECTIVE

En 1996-97, plus de 117 500 élèves sont scolarisés dans des établissements ou des classes d'enseignement adapté en France métropolitaine et près de 5 500 élèves dans les DOM. La proportion de ce type d'enseignement par rapport à l'enseignement ordinaire est stable depuis quinze ans.

De plus en plus d'élèves de l'enseignement adapté ont bénéficié d'une scolarité élémentaire ordinaire.

L'enseignement adapté est à vocation professionnelle et l'éventail des formations proposées aux élèves ressemble à celui des CAP en trois ans.

Après leur passage dans les sections d'éducation spécialisée, les élèves se dirigent surtout vers l'apprentissage et les CAP en trois ans, qui restent les seules formations qualifiantes à l'issue des SEGPA.

La proportion d'élèves étrangers diminue mais reste plus élevée que dans l'enseignement ordinaire. La proportion d'enfants issus de milieux défavorisés est forte.

L'enseignement adapté est surtout présent dans le Nord et l'Est de la France ainsi que dans les DOM.

L'enseignement adapté du second degré regroupe les élèves scolarisés dans les sections d'éducation spécialisée (SES) et dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), les élèves des groupes de classes-ateliers (GCA) ainsi que ceux des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA). Les SES/SEGPA et les GCA sont intégrés dans des établissements d'enseignement secondaire publics ou privés (en général des collèges). Les EREA sont des établissements du second degré gérés par les régions, conçus pour accueillir les jeunes handicapés, mais pouvant également recevoir de jeunes valides.

Tous établissements confondus, l'enseignement adapté accueille, en 1996, plus de 117 500 élèves du second degré en France métropolitaine et près de 5 500 dans les DOM (*tableau I*).

Les 105 500 élèves de SES/SEGPA et des GCA suivent deux années de formation générale (le premier cycle adapté), puis une à quatre années de formation professionnelle (le second cycle adapté). Lorsque cette formation professionnelle comprend trois ou quatre années, la SES est alors une SEGPA. 42 % des élèves sont scolarisés en premier cycle adapté (*tableau I*). Dans le second cycle adapté, le nombre des élèves diminue très nettement après les

deux premières années de formation professionnelle (troisième et quatrième année de SES). Cette baisse d'effectifs reflète une offre restreinte de formations professionnelles plus longues.

Les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) sont des établissements publics, ils sont tous situés en France métropolitaine. L'enseignement des EREA couvre l'ensemble du second degré et dispense principalement un enseignement professionnel, adapté ou non. 73 EREA sur 82 fonctionnent en effet sur le modèle d'une SES/SEGPA. Plus de 12 100 élèves y sont scolarisés, dont près de la moitié en enseignement ordinaire (*tableau I*).

Dans les enseignements des EREA dont l'organisation est identique aux SES/SEGPA (donc hors enseignement ordinaire), 35,6 % des élèves se trouvent en premier cycle adapté. La formation professionnelle adaptée en EREA est plus longue en moyenne qu'en SES/SEGPA. Les effectifs diminuent au cours des deux dernières années, mais beaucoup moins nettement qu'en SES/SEGPA.

Les filles représentent près de 40 % des effectifs en SES/SEGPA et 27,3 % en EREA, alors qu'elles sont 49 % en premier cycle et 44,7 % dans l'enseignement professionnel ordinaire.

Tableau I – Élèves scolarisés en enseignement adapté du second degré

France métropolitaine + DOM – Public + Privé

1996-97

	France métropolitaine							DOM		
	SES/SEGPA-GCA			EREA			Ensemble	SES/SEGPA-GCA		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble		Garçons	Filles	Ensemble
1 ^{er} cycle				1 146	590	1 736	1 736			
2 ^{ème} cycle professionnel dont CAP en trois ans				2 883	1 109	3 992	3 992			
2 ^{ème} cycle général et technologique				2 368	845	3 213	3 213			
BTS				119	83	202	202			
				30	18	48	48			
Total enseignement ordinaire des établissements d'enseignement adapté				4 178	1 800	5 978	5 978			
1 ^{ère} année	12 809	8 403	21 212	707	245	952	22 164	756	286	1 042
2 ^{ème} année	14 052	8 982	23 034	913	317	1 230	24 264	766	319	1 085
Total 1^{er} cycle adapté	26 861	17 385	44 246	1 620	562	2 182	46 428	1 522	605	2 127
3 ^{ème} année	16 601	10 681	27 282	949	297	1 246	28 528	879	352	1 231
4 ^{ème} année	16 421	11 107	27 528	900	268	1 168	28 696	892	359	1 251
5 ^{ème} année	2 352	1 957	4 309	736	234	970	5 279	385	168	553
6 ^{ème} année	1 057	1 038	2 095	429	145	574	2 669	218	106	324
Total 2^{ème} cycle adapté (formation professionnelle)	36 431	24 783	61 214	3 014	944	3 958	65 172	2 374	985	3 359
Total second degré adapté des établissements d'enseignement adapté	63 292	42 168	105 460	4 634	1 506	6 140	111 600	3 896	1 590	5 486
Ensemble dont secteur privé	63 292 1 934	42 168 1 326	105 460 3 260	8 812	3 306	12 118	117 578 3 260	3 896	1 590	5 486

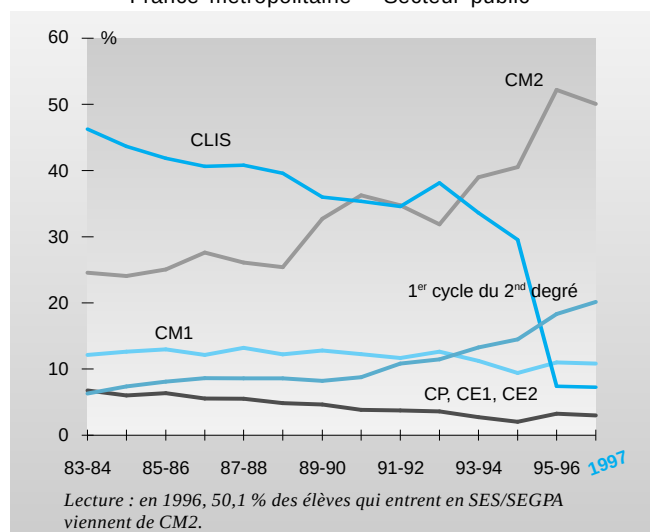
De plus en plus d'élèves entrant dans l'enseignement adapté du second degré ont suivi une scolarité élémentaire ordinaire

La création des SES/SEGPA et des GCA en 1965 s'inscrivait dans le cadre de la réforme de l'enseignement relative à la prolongation obligatoire de la scolarité jusqu'à 16 ans. Elle correspondait à une volonté de permettre aux enfants scolarisés dans les classes d'enseignement spécialisé du premier degré de poursuivre leurs études.

Mais l'origine scolaire des enfants qui entrent en SES/SEGPA a considérablement évolué (graphique 1). Les enfants ne viennent plus majoritairement – et ce depuis trois ans – des classes d'intégration scolaire (CLIS) ; seuls 15,1 % sont issus de ces classes alors que les élèves venant de CM2 représentent 50,1 % des entrants en 1996. La proportion des enfants issus des CLIS est en diminution depuis près de dix ans, tandis que celle des élèves venant du premier degré ordinaire est en augmentation.

Graphique 1 – Évolution des origines scolaires des élèves entrant en SES/SEGPA

France métropolitaine – Secteur public

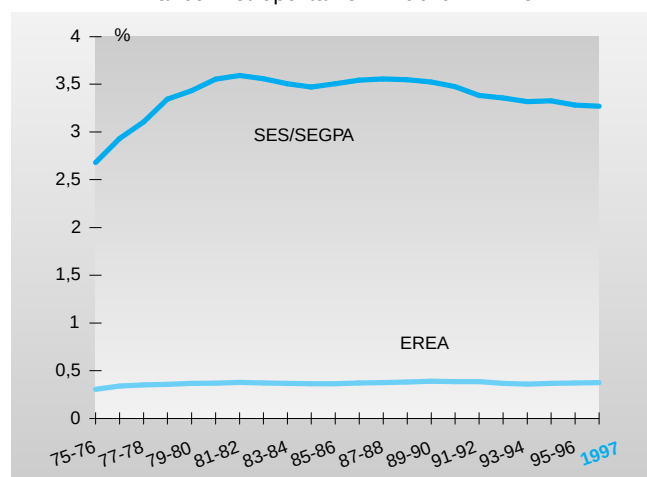


La part de l'enseignement adapté reste stable

Les effectifs de l'enseignement adapté du second degré représentent, en 1996-97, 3,6 % de l'ensemble des effectifs du premier cycle et 2,1 % de ceux du second degré, proportions assez proches de celles d'il y a vingt ans (graphique 2).

Graphique 2 – Évolution des effectifs de l'enseignement adapté rapportés à ceux du 1^{er} cycle de l'enseignement ordinaire

France métropolitaine – Public + Privé



Si la croissance des effectifs des EREA a accompagné celle des effectifs du premier cycle depuis vingt ans, le nombre d'élèves des SES/SEGPA a, en revanche, connu dans les années qui ont suivi leur création, un développement plus sensible. La part des effectifs de ces établissements par rapport à ceux du premier cycle du second degré s'élevait à 2,7 % en 1975 et a continué de croître jusqu'en 1980 pour diminuer ensuite. Elle est de 3,3 % à la rentrée 1996.

L'enseignement adapté est presque totalement pris en charge par le secteur public. Cependant la progression de la part du privé dans les SEGPA est continue : elle est passée de 0,8 % en 1980 à 3,1 % en 1996 (pour 20,5 % dans le premier cycle de l'enseignement ordinaire).

Tableau II – Nombre moyen d'élèves des divisions en enseignement adapté du second degré

France métropolitaine + DOM – Public + Privé

1996-97

	France métropolitaine				DOM (2)
	SES/SEGPA-GCA	EREA (1)	Ensemble	dont secteur privé	SES/SEGPA-GCA
1 ^{er} cycle		11,2	11,2		
2 ^{ème} cycle professionnel		7,4	7,4		
2 ^{ème} cycle général et technologique		6,7	6,7		
BTS		12,0	12,0		
Total enseignement ordinaire des établissements d'enseignement adapté		8,2	8,2		
1 ^{ère} année	13,3	12,3	13,3	14,4	14,7
2 ^{ème} année	14,0	13,4	14,0	14,6	15,5
Total 1 ^{er} cycle adapté	13,7	12,9	13,6	14,5	15,1
3 ^{ème} année	12,9	10,1	12,8	14,6	14,8
4 ^{ème} année	13,0	9,7	12,8	14,1	14,7
5 ^{ème} année	9,0	9,2	9,0	9,4	12,3
6 ^{ème} année	7,9	7,5	7,8	5,0	9,5
Total 2 ^{ème} cycle adapté (formation professionnelle)	12,3	9,3	12,1	14,0	13,6
Total second degré adapté des établissements d'enseignement adapté	12,8	10,3	12,7	14,2	14,1
Ensemble	12,8	9,1	12,3	14,2	14,1

(1) Il n'y a pas d'EREA dans les DOM ni dans le secteur privé.

(2) Il n'y a pas de SES/SEGPA privées dans les DOM.

Le nombre moyen d'élèves par division est de 12,3

La SES/SEGPA est organisée pour pouvoir accueillir, le plus généralement, 90 élèves de 12 à 18 ans. La circulaire du 27 décembre 1967 explique en effet que « *chaque année seront en principe recrutés à l'entrée quinze élèves des deux sexes de 12-13 ans et placés à la sortie quinze élèves des deux sexes de plus de 16 ans. Pour permettre une utilisation intensive dès la première année et une régularité du flux, il y aura lieu, en principe, de recruter la première année soixante élèves, dont quinze élèves de 12-13 ans, quinze élèves de 13-14 ans, trente élèves de 14-15 ans.* » Chacun des six niveaux d'enseignement accueille donc, théoriquement, environ 15 élèves.

En France métropolitaine, le nombre moyen d'élèves par division en 1996-97 est de 12,8 dans les SES/SEGPA et de 10,3 dans les EREA fonctionnant comme des SES/SEGPA (tableau II). Les divisions des SES/SEGPA privées sont légèrement plus chargées que celles du secteur public, et celles des DOM comptent plus d'élèves en moyenne que celles de métropole. Depuis 1993-94, la taille moyenne des divisions a très légèrement augmenté (+ 0,7 élève), principalement du fait des divisions de la formation professionnelle adaptée.

Dans les EREA, la taille des divisions dispensant un enseignement ordinaire est très réduite comparée à celles des collèges et des lycées. Les divisions du premier cycle des EREA accueillent ainsi 11,2 élèves en moyenne contre 24,5 dans les collèges.

Un enseignement professionnel assez proche de celui des préparations au CAP en trois ans

Selon la loi d'orientation sur l'éducation de 1989, l'accès envisagé de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat doit s'accompagner, pour les autres jeunes, de l'acquisition d'une formation qualifiante de niveau V.

Les domaines de formation dans lesquels s'inscrivent les enseignements adaptés sont ceux des CAP. Il n'y a pas de « métiers réservés » *a priori* aux élèves des SES/SEGPA et des EREA. La grande majorité des choix se porte toutefois sur un nombre aussi restreint de formation qu'en lycée professionnel, et le clivage entre filles et garçons y est tout aussi marqué.

L'enseignement professionnel adapté ressemble plus aux préparations au CAP en trois ans qu'à celles au CAP en deux ans : les garçons y sont en effet majoritaires, et les métiers enseignés appartiennent essentiellement aux domaines de la production. Dans les SES/SEGPA près de sept garçons sur huit suivent une formation relevant du domaine de la production ; parmi ceux-ci un tiers choisit les spécialités du génie civil, de la construction et du bois, un cinquième est formé à des métiers du bâtiment. Dans le domaine des services, 43,7 % des garçons suivent des spécialités sanitaires et sociales, 26,7 % une formation dans l'accueil, l'hôtellerie et le tourisme, et 21,9 % des spécialités relatives aux services à la collectivité. Les filles sont, en revanche, majoritairement formées à des métiers tertiaires. Dans le domaine de la production, elles se partagent

Tableau III – Répartition (en %) des élèves selon le domaine de spécialité professionnelle

France métropolitaine – Public + privé

1996-97

Domaine de spécialité	2 nd cycle adapté en SES/SEGPA et EREA		CAP en 3 ans		CAP en 2 ans	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Pluritechnologies de la production	0,3	0,2	0,0	0,1	0,5	0,1
Agriculture - pêche	4,9	2,8	0,4	0,2	0,6	0,2
Transformations (1)	12,2	5,8	21,4	27,5	13,6	8,0
Génie civil, construction, bois	55,7	5,9	37,1	0,8	33,6	1,6
Matériaux souples (2)	2,0	32,4	1,4	29,4	1,8	16,9
Mécanique, électricité, électronique	12,3	1,0	30,0	0,3	30,8	1,2
Échanges et gestion	0,6	2,2	0,6	2,6	3,1	7,2
Communication et information	0,3	0,4	2,6	3,2	4,9	5,4
Services aux personnes (3)	9,0	39,5	6,3	33,6	7,8	57,0
Services à la collectivité	2,8	9,8	0,1	2,1	3,2	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont métiers de la production	87,3	48,1	90,3	58,5	80,9	28,0
Nombre d'élèves	39 445	25 727	14 076	7 534	20 658	22 511

(1) par exemple agro-alimentaire.

(2) par exemple habillement.

(3) par exemple hôtellerie.

entre l'habillement et le travail des étoffes (27,5 %) et les matériaux souples (38,2 %) (*tableau III*).

En EREA plus de la moitié des filles reçoivent une formation dans le domaine de la production et sont plus particulièrement formées aux spécialités en matériaux souples. Dans le domaine des services, elles sont principalement formées dans les spécialités sanitaires et sociales et ensuite dans l'accueil, l'hôtellerie et le tourisme. Les garçons sont en quasi-totalité dans le domaine de la production : ils se répartissent entre les spécialités du génie civil, de la construction, du travail du bois, des transformations et de l'ameublement. Dans le domaine des services, on les retrouve dans les spécialités sanitaires et sociales.

Une moyenne d'âge élevée à l'entrée en SES/SEGPA

À la sortie de l'école primaire, les élèves qui entrent dans l'enseignement adapté sont plus âgés que ceux qui accèdent au collège. Ainsi, 56,5 % des élèves sont en retard contre 20,4 % pour l'enseignement ordinaire (*tableau IV*).

En revanche, l'âge moyen des élèves du cycle professionnel adapté est nettement plus faible que dans les enseignements qui lui correspondent dans les lycées professionnels, à savoir le CAP en trois ans (*tableau IV*). Il n'y a en effet pratiquement pas d'élèves de plus de 16 ans en SES/SEGPA alors qu'ils représentent 43,5 % des élèves préparant un CAP en trois ans dans un lycée. Cela s'explique par le départ massif des élèves de SES/SEGPA, après leur quatrième année, vers l'apprentissage ou l'achèvement de leurs études professionnelles en enseignement ordinaire (*voir encadré p.6*).

Seulement 18 enfants sur 100 apprennent une langue vivante en SES/SEGPA ou en EREA

Dans la mesure où les élèves de l'enseignement adapté ne sont pas, contrairement à la quasi-totalité des élèves de l'enseignement ordinaire, explicitement obligés d'apprendre une langue étrangère, cet apprentissage est peu développé en enseignement adapté où il ne concerne que 17,9 % des élèves (*tableau V p.5*). Cette proportion varie selon les types d'établissements et d'enseignement : dans les EREA, elle s'élève à 52,2 % en enseignement ordinaire mais à seulement 10,0 % en enseignement adapté. Dans les SES/SEGPA, 16,4 % des effectifs apprennent une langue vivante.

Dans l'enseignement adapté, la prédominance de l'anglais est très forte : 91,7 % des élèves qui apprennent une langue apprennent cette langue contre 88,1 % dans l'enseignement ordinaire. Dans les EREA, ni l'allemand ni l'espagnol ne sont enseignés. Par contre, dans les SES/SEGPA, l'espagnol est choisi comme première langue beaucoup plus fréquemment qu'en collège : au total, 3,9 % des élèves l'apprennent contre seulement 0,8 % dans le second degré ordinaire. Le phénomène est inverse pour l'allemand.

Tableau IV – Répartition des élèves (en %) par âge et par type d'enseignement
France métropolitaine – Public + Privé

1996-97

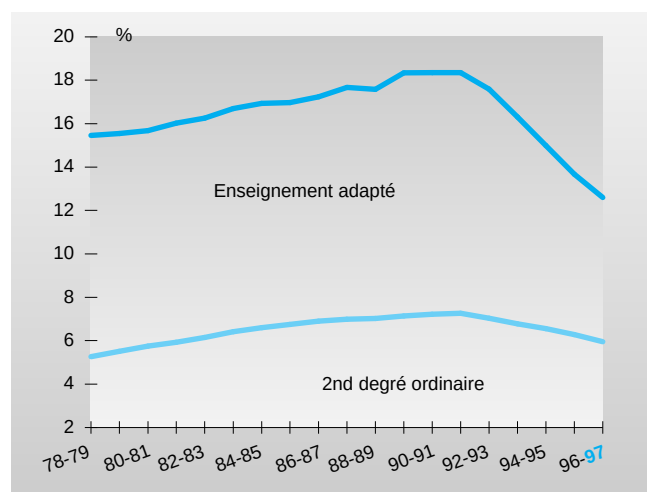
Âge	SES/SEGPA	EREA		Collèges
	1 ^{er} cycle adapté	1 ^{er} cycle adapté	6 ^{ème} et 5 ^{ème}	6 ^{ème} et 5 ^{ème}
11 ans ou moins	0,2	0,2	4,2	37,5
12 ans	43,3	42,2	37,2	42,1
13 ans	51,0	53,1	43,0	15,4
14 ans	4,9	3,1	11,9	4,5
15 ans ou plus	0,5	1,4	3,7	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge moyen	12,6	12,7	12,8	11,9
Nombre d'élèves	44 246	2 182	1 193	1 638 660

Âge	SES/SEGPA	EREA		Lycées
	2 nd cycle adapté	2 nd cycle adapté	CAP en 3 ans	CAP en 3 ans
13 ans ou moins	0,9	0,1	0,1	0,2
14 ans	39,0	26,8	24,2	8,5
15 ans	41,1	28,3	27,9	19,4
16 ans	14,0	24,7	25,4	28,4
17 ans	4,2	15,2	16,2	23,3
18 ans ou plus	0,8	4,9	6,2	20,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge moyen	14,8	15,4	15,5	16,4
Nombre d'élèves	61 214	3 958	3 213	21 610

Une proportion d'élèves étrangers en baisse, mais toujours plus élevée que dans l'enseignement ordinaire

La proportion d'élèves étrangers dans l'enseignement adapté reste largement supérieure à celle observée dans l'enseignement ordinaire (*graphique 3*). Elle est de 12,6 % en 1996-97, mais elle est en forte diminution depuis 1991, où elle atteignait 18,4 %. Cette baisse est plus rapide que celle observée en collèges et en lycées, ce qui tend à rapprocher lentement les deux situations. L'écart reste malgré tout important, la proportion d'élèves étrangers en enseignement ordinaire n'étant que de 6 % en 1996-97.

Graphique 3 – Proportion d'élèves étrangers
France métropolitaine – Public + Privé



Une forte proportion d'enfants issus de milieux défavorisés

La répartition des élèves de SES/SEGPA et d'EREA par catégorie sociale est très différente de celle des élèves du second degré ordinaire. Dans l'enseignement adapté du secteur public, plus de sept enfants sur dix sont issus de catégories sociales défavorisées et seulement 6,6 % de catégories favorisées (*tableau VI p.5*). Dans les collèges et

Tableau V – Répartition (en %) des élèves étudiant une première langue vivante

France métropolitaine – Public + Privé

1996-97

		% d'élèves apprenant une première langue	Répartition des élèves étudiant une première langue				
			Anglais	Allemand	Espagnol	Autres	Total
EREA	1 ^{er} cycle	82,2	92,4	3,1	4,5	0,0	100,0
	2 nd cycle professionnel	36,6	92,1	1,8	6,2	0,0	100,0
	2 nd cycle général et technologique	100,0	95,5	4,0	0,0	0,5	100,0
	BTS	56,3	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Total enseignement ordinaire	52,2	92,5	2,5	4,9	0,0	100,0
	1 ^{er} cycle adapté	12,2	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	2 nd cycle adapté	8,7	99,1	0,0	0,0	0,9	100,0
SES/SEGPA	Total enseignement adapté	10,0	99,5	0,0	0,0	0,5	100,0
	Total EREA	30,8	93,7	2,1	4,1	0,1	100,0
	1 ^{er} cycle adapté	18,9	91,7	4,7	3,5	0,1	100,0
	2 nd cycle adapté	14,7	90,8	4,9	4,3	0,0	100,0
EREA + SES/SEGPA	Total enseignement adapté	16,4	91,3	4,8	3,9	0,0	100,0
	Total SES/SEGPA	16,4	91,3	4,8	3,9	0,0	100,0
EREA + SES/SEGPA		17,9	91,7	4,3	3,9	0,0	100,0
Second degré ordinaire		99,1	88,1	10,8	0,8	0,3	100,0

Tableau VI – Répartition (en %) des élèves selon la catégorie sociale et la nationalité

France métropolitaine – Public

1996-97

Catégorie sociale	Ensemble des élèves		Français		Étrangers	
	Enseignement		Enseignement		Enseignement	
	adapté	ordinaire	adapté	ordinaire	adapté	ordinaire
Favorisée	6,6	32,1	7,2	33,9	2,4	8,3
Moyenne	21,9	28,0	23,0	28,9	14,8	16,5
Défavorisée	71,6	39,9	69,9	37,2	82,8	75,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 6,6 % des élèves de l'enseignement adapté sont issus de catégories favorisées.

Catégories défavorisées : ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

Catégories moyennes : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, employés, retraités agriculteurs exploitants, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

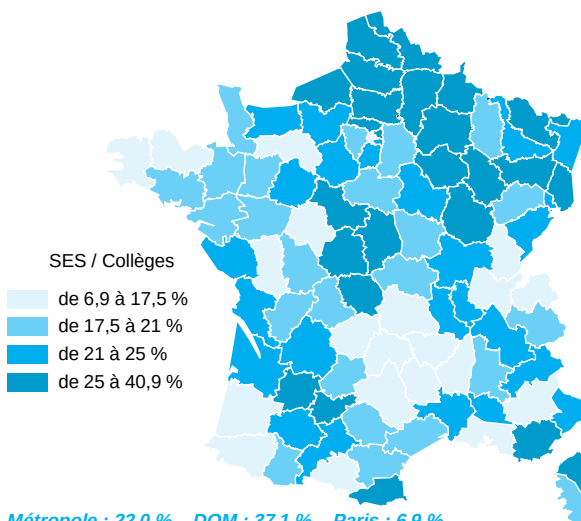
Catégories favorisées : professions supérieures et intermédiaires, professeurs, instituteurs, retraités cadres ou professions intermédiaires.

dans les lycées, la répartition selon la catégorie sociale est plus équilibrée puisque ces parts sont, respectivement, de 39,9 % et de 32,1 %. La plus forte présence d'étrangers dans l'enseignement adapté ne suffit pas à expliquer ce déséquilibre. La répartition par catégorie sociale des élèves français est pratiquement la même que celle de l'ensemble des élèves et l'écart entre les deux types d'enseignements subsiste : 69,9 % d'élèves français défavorisés en SES/SEGPA et en EREA contre 37,2 % en lycées et collèges. Parmi les étrangers, la proportion d'élèves socialement défavorisés est de 82,8 % en enseignement adapté, proportion supérieure à celle de l'enseignement ordinaire (75,2 %).

Forte concentration de SES/SEGPA dans le Nord et l'Est de la France

La proportion de collèges accueillant une SES/SEGPA est très inégalement répartie sur le territoire (voir la carte). En moyenne, un peu plus de deux collèges sur dix ont une SES/SEGPA qui leur est rattachée en métropole, et près de quatre sur dix dans les DOM. Après les DOM, les académies du Nord et de l'Est (Amiens, Lille, Reims, Strasbourg) sont celles où l'enseignement adapté est le plus présent : plus d'un collège sur quatre y intègre une SES/SEGPA, alors que ce n'est le cas que de sept collèges sur cent à Paris. Ce sont également celles qui possèdent les plus fortes proportions d'élèves de condition sociale modeste. Les départements du centre de la France, comme le Cher ou l'Indre, scolarisent également une part importante d'élèves en SES/SEGPA, contrairement aux départements du

Nombre de SES/SEGPA rapporté au nombre de collèges 1996-97 – Public + Privé



littoral méditerranéen où la proportion d'élèves défavorisés est, pourtant là aussi, très importante.

Alice Davaillon, Élise de Lacerda et Xavier Niel / DEP B3

POUR EN SAVOIR PLUS

« Les enseignements spécialisés et adaptés en 1994-95 », Note d'Information 96.06, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, février 1996.

Poursuite d'études des élèves de SES

Parmi le panel d'élèves (échantillon au 1/30^{ème}) entrés en sixième en 1989 et suivis tout au long de leur scolarité figurent des élèves de section d'éducation spécialisée (SES). L'étude de leur parcours montre que nombre d'entre eux se maintiennent en SES au cours du premier cycle du second degré. Pendant la quatrième année d'observation les trois quarts des effectifs sont encore dans la filière SES.

« Il apparaît que les élèves de SES sont en grande difficulté par rapport aux objectifs visés dans le dispositif d'évaluation. »¹ Cependant, lors des évaluations nationales, les taux de réussite des élèves de SES sont comparables à ceux des 5 % d'élèves les plus faibles des classes de sixième, qu'il s'agisse des scores globaux ou par discipline. Ils semblent même un peu moins nombreux que ces derniers à ne pas maîtriser les compétences de base. Leurs résultats sont, par contre, plus hétérogènes. Dès lors on comprend que ces élèves vont peu intégrer le premier cycle général ou technologique du second degré. Environ 3 % sont accueillis en quatrième technologique et moins de 1 % en quatrième générale ; un plus petit nombre encore rejoint une troisième générale ou technologique. Par contre 8 % vont en quatrième préparatoire (première année de CAP en trois ans) et déjà 4 % effectuent cette préparation dans le cadre de l'apprentissage.

1. S. Vugdalic, « Les acquis des élèves entrant en SES et en SEGPA », Éducation & Formations n°51, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, septembre 1997.

Au cours de la cinquième année de suivi, l'apprentissage va prendre en charge environ 16 % des élèves qui, cette année-là, quittent en masse l'enseignement spécialisé pour se diriger vers la préparation d'un CAP en trois ans. Ce pourcentage atteint 22 % l'année suivante. Les meilleurs élèves préparent un BEP ou un CAP en deux ans. Cependant 5 % des élèves sont encore en troisième ou quatrième technologiques.

Malgré les retards scolaires et l'âge élevé des élèves, beaucoup se maintiennent aussi longtemps que possible dans le système scolaire. Ce n'est que six ans après leur entrée en SES que ces adolescents ou jeunes adultes sortent de façon massive du système scolaire. On peut penser avec S. Broccolichi et B. Larguèze² que « Les méthodes pédagogiques mises en œuvre ont comme résultat majeur pour les élèves de SES d'éviter une interruption d'études. » On peut aussi constater avec ces auteurs que « l'apprentissage et, dans une moindre mesure, la préparation d'un CAP en 3 ans en lycée professionnel sont pour ainsi dire les seules issues qualifiantes » auxquelles aboutit cet enseignement. En effet, ces formations regroupent plus du tiers des effectifs en 1994. Mais il faut noter que si la poursuite d'études en BEP ne concerne que 15 % des effectifs, 10 % d'entre eux pourront accéder à la préparation d'un baccalauréat professionnel.

2. S. Broccolichi et B. Larguèze, « Les sorties sans qualification moins de cinq ans après l'entrée au collège », Éducation & Formations n°48, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, décembre 1996.

Déroulement de la scolarité de 1 000 élèves entrés en section d'éducation spécialisée en 1989

Année	Enseignement adapté	1 ^{er} et 2 nd cycle général et techno		Second cycle professionnel			Apprentissage	Autres ministères 1	Sortants	
		Cl. générales	Cl. techno.	CAP 3 ans	BEP-CAP 2 ans	Bac pro			2	3
1989	1 000									
1990	960	32	8							
1991	892	32	8	23			25	10	10	
1992	736	25	34	68			60	15	62	
1993	294	19	53	184	34		159	35	179	43
1994	91	5	27	110	100		216	42	205	204
1995	33		5	77	145	5	77	25	246	392
1996				4	96	15	33	12	206	634

(1) Ces élèves préparent en grande majorité des CAP et des BEP agricoles.

(2) Chômage, vie active, non scolarisé, stages, service national.

(3) Situation inconnue.